



Île-de-France

CENTRE DE PRISE
EN CHARGE DES AUTEURS
DE VIOLENCES CONJUGALES

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRISE EN CHARGE DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES EN ÎLE-DE-FRANCE



ASSOCIATION DE LUTTE
CONTRE LES VIOLENCES



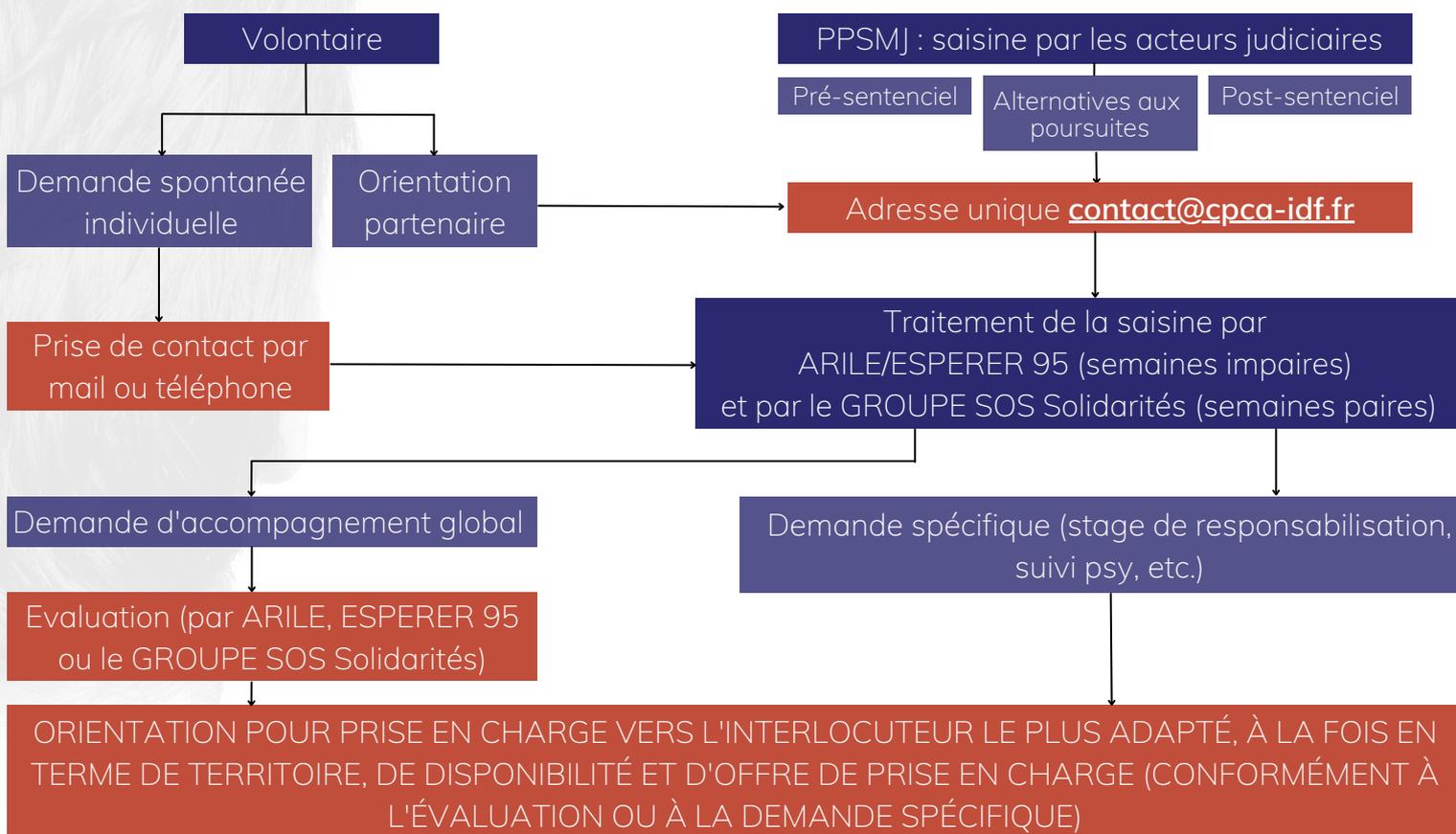
UNE ENTRÉE UNIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE POUR LA PRISE EN CHARGE DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES

Constitué des associations ARILE, ESPERER 95, ALCV et GROUPE SOS Solidarités, le CPCA Île-de-France vise à rassembler et articuler l'ensemble des acteurs de la prise en charge des auteurs de violences conjugales afin de constituer une porte d'entrée unique pour l'ensemble des situations franciliennes.

Le CPCA Île-de-France a vocation à prendre en charge tous les auteurs de violences conjugales, qu'ils soient orientés par des juridictions, les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP), mais également par des partenaires ou dans le cadre de démarche volontaire des auteurs eux-mêmes ou sur sollicitations de leurs proches.

Les demandes peuvent intervenir à tous les stades de la procédure pénale, en phase pré ou post-sentencielle, dans le cadre d'alternatives aux poursuites, mais également hors décision judiciaire.

MODALITÉS D'ORIENTATION AU SEIN DU CPCA ÎLE-DE-FRANCE



NOUS CONTACTER :

Pour les acteurs judiciaires et les partenaires



contact@cPCA-idf.fr

Pour les demandes d'auteurs ou de leurs proches



0 176 504 504

Pour en savoir plus :



www.cPCA-idf.fr/